

## SUBVENTION COMPLEMENTAIRE « ANAH-PB » (économies d'énergie).

<b>Bénéficiaire</b>	Propriétaire ou usufruitier bailleur.
<b>Ressources</b>	Pas de plafond de ressources.
<b>Bâtiment</b>	Logements loués à titre de résidence principale.
<b>Nature des travaux</b>	Travaux en faveur du développement durable. Ex : chaudière à condensation, chauffe eau solaire...
<b>Montant de la Subvention</b>	Ex : chaudière à condensation : 900 € chauffe eau solaire : 900 €
<b>Où s'adresser :</b>	ANAH Délégation départementale du Puy-de-Dôme 7, rue Léo Lagrange 63033 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04.73..43.19.32 Fax : 04.73.43.19.63

Mise à jour : octobre 2007.